La Fondation des usagers du système de santé annonce qu'elle a retenu trois projets d'acteurs associatifs et de professionnels de santé qu'elle financera en 2016 dans les domaines de la prévention, de l'amélioration de l'accès aux soins des populations précaires, et d'amélioration de la qualité de prise en charge. Ces projets bénéficieront d'un soutien financier de la Fondation pour un total de près de 50.000 euros.

« Nous sommes très heureux de pouvoir contribuer à l'action citoyenne concrète et remarquable de ces associations. Les projets retenus contribuent, chacun à leur manière, à améliorer le soin et l'attention portée aux patients. C'est bien là la vocation de notre fondation : faire émerger des initiatives concrètes et utiles de la société civile en faveur des malades et faire avancer la participation active des usagers à notre système de santé », s'est félicité Jean Léonetti, député-maire des Alpes-Maritimes et président de la Fondation des usagers du système de santé.

Au total, 42 dossiers d'associations et de professionnels de santé avaient été soumis au choix

du c omité exécutif de la Fondation, à l'issue d'un appel à projets lancé en mai 2016. Ce comité regroupe des représentants de la FHP, d'associations d'usagers, et des personnalités qualifiées.

« La sélection s'est avéré e extrêmement difficile, au vu de la qualité de l'ensemble de s dossiers reçus . C'est un gage de la formidable mobilisation du monde associatif qu'il faut saluer » , a souligné Jean Léonetti.

Pour Lamine Gharbi, président de la FHP qui a été à l'initiative de la Fondation des usagers du système de s anté et membre du comité exécutif de la Fondation : « Nous sommes fiers que la Fondation vienne en appui direct des acteurs de terrain porte urs de projets innovants à destination des patients . Il faut s'appuyer sur les initiatives d'acteurs locaux pour faire progresser le soin aux patients sur le terrain ».

Les projets financés par la Fondation des Usagers du Système de Santé

- « Elan solidaire : pour un accompagnement de qualité » avec la formation de 24 bénévoles, patients-experts dans 40 départements, avec la mise en place de 90 cycles de formation continue et l' accompagnement de 700 personnes dans le cadre de ce dispositif dont l' un d e s objectifs est de rendre plus autonome le patient diabétique

.
Ce
projet
a été
présenté par la Fédération française des diabétiques.

- « Prévention santé et accompagnement vers les soins d'hommes et de femmes en situation de vulnérabilité sociale », présenté par l'association La Marmite. Ce projet a pour objectif de favoriser l'accès aux droits par la médiation s
anté pendant l'hospitalisation
et accompagner, notamment les femmes enceintes et jeunes mères en situation de grande précarité.

- « Fiche d'information sur la transfusion sanguine pour les enfants et les parents », projet présenté par l'association Sparadrap.
Près de 20.000 enfants sont
transfusés
chaque
année. C
ette fiche sera réalisée par des professionnels de la pédiatrie et des membres de l'association.
Elle
sera
ensuite
diffusée à 15
.
000 exemplaires et
également
téléchargeable.

Remise des prix de la Fondation

Jean Léonetti, le président de la Fondation des usagers du système de santé, remettra en mains propres aux équipes lauréates le
ur
prix au cours des prochaines semaines.

Prochain appel aux dons pour 2017

La Fondation lancera son prochain appel aux dons au début de l'année 2017.

A propos de la Fondation des usagers du système de santé

Lancée en avril 2016 à l'initiative de la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), la Fondation des usagers du système de santé a pour mission de contribuer à l'amélioration du système de santé, de faire progresser la démocratie sanitaire et de mieux défendre les droits des patients. Elle encourage, à travers le financement de projets portés par des associations de patients, des établissements de santé et des structures de soins, des actions de promotion dans les domaines de la prévention, de l'accès aux soins pour les personnes précaires et les populations fragiles, de la qualité des soins, de l'excellence médicale garantissant le consentement libre et éclairé du patient, ainsi qu'en matière de conditions d'accès aux données personnelles.